



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais medicaux

Question écrite n° 46245

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la situation inquiétante des enfants souffrant d'un retard de croissance ou d'un retard intra-utérin ou d'un dysfonctionnement des glandes endocrines. Ces derniers, inclus dans un protocole de traitement, attendent en vain l'accord de la Caisse nationale d'assurance maladie pour être traités. Il est regrettable que les diagnostics des endocrinologues des hôpitaux les plus réputés de Paris puissent être remis en cause par les services de la sécurité sociale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quand une décision sera prise et sur quels critères.

Données clés

Auteur : [M. Taittinger Frantz](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46245

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6556